



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

25 JUIN 2007

LYON, LE
NOS RÉF. 07-192
CONTACT Colonel Serge DELAIGUE
TÉLÉPHONE 04 72 84 36 71
TÉLÉCOPIE 04 72 84 36 77
COURRIEL ddis@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire
Syndicat CGT des personnels techniques et
administratifs du SDIS du Rhône
146 rue Pierre Corneille
69426 LYON CEDEX 03

Prise en charge des abonnements TER

Monsieur le secrétaire,

En réponse à votre courrier du 20 avril 2007, je vous confirme les propos tenus lors du dernier comité technique paritaire.

Après enquête, il s'avère que le Grand Lyon et la Ville de Lyon ne participent pas financièrement, à ce jour, aux abonnements TER de leurs agents.

Cependant, des contacts récents établis avec la Ville de Lyon vont permettre d'associer le SDIS à une réunion prochaine sur ce sujet avec des représentants de la Région.

Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire, en l'expression de mes salutations distinguées.



Michel MERCIER
Président

LE PRESIDENT